

Projet de mise en oeuvre d'un espace de co-working à Reims

Qu'est-ce qu'un « co-working space » ?

Un espace de coworking est un espace de travail partagé permettant une mise en réseau des acteurs d'un territoire par l'échange, l'organisation d'événements et l'ouverture vers d'autres acteurs d'horizons différents.

C'est à la fois un lieu de production et de diffusion dédié aux innovations.

L'idée à l'origine est de permettre aux travailleurs indépendants de ne pas rester isolés chez eux et de pouvoir trouver, dans ce lieu et à travers ce réseau, un espace de socialisation propre à l'entreprise. Les promoteurs de ces lieux ont pour référence les cafés de la Mitteleuropa et de Saint Germain des Prés où artistes, écrivains et intellectuels se retrouvaient autour d'un café ou d'une bière, dans une ambiance de créativité, de travail et de convivialité.



Il est parfois qualifié de « **tiers-lieu** » qui n'est ni l'espace public totalement ouvert, mais qui n'a pas de limites et est multi-objets (déplacements, loisirs, commerces,...) et multi relations, ni un espace de travail privé qui est celui du bureau ou du lieu de production « traditionnel ».

C'est un lieu pouvant croiser quatre dimensions :

- Economique dans la mesure où le « co-working space » génère du revenu et de la valeur ajoutée économique ;
- Socio-professionnelle, car il est un « lieu de référence » où peuvent se rencontrer des professionnels d'un même domaine ou de secteurs différents ;
- Culturelle, puisque le « co-working space » repose sur un principe culturel d'ouverture, de partage et d'échanges qui suppose, de ce fait, une adhésion forte des acteurs ;
- Territoriale et spatiale, car ce lieu s'inscrit dans un espace physiquement et géographiquement déterminé.

Le développement des « co-working spaces » résulte d'un bouleversement des modes de travail et des relations sociales sous l'influence d'un usage de plus en plus développé et pénétrant des Technologies de l'Information et de la Communication (travail collaboratif, réseaux sociaux, mobilité, contextualisation, personnalisation,...).

Exemples d'activités au sein d'un espace de co-working

- Réalisation d'événements ou de barcamps¹
- Accueil et hébergement de travailleurs indépendants, auto-entrepreneurs, TPE...
- Accueil temporaire de travailleurs mobiles/nomades (location de bureaux temporaires)
- Conception et développement de projets innovants entre acteurs
- Rencontre informelle d'acteurs

Des exemples d'espaces en France et à l'étranger

La Ruche, Paris http://www.la-ruche.net/	Le Hub, Bruxelles http://brussels.the-hub.net/public/
La Cantine, Paris et en projet à Rennes, Nantes, Strasbourg http://lacantine.org/	Eclau, Lausanne http://eclau.ch/

Quelle méthode ?



La Ville de Reims a confié aux cabinets i-solutio et MEDIActeurs une étude d'opportunité et de faisabilité relative à la mise en oeuvre de cet espace de co working. Elle doit notamment s'assurer qu'il existe un potentiel d'utilisateurs suffisamment intéressés pour déclencher un soutien de la collectivité et définir le périmètre et les services de cet espace.

La démarche est d'associer les réseaux d'acteurs intéressés à la mise en place de ce lieu.

¹ "non-conférence" ouverte qui prend la forme d'ateliers-événements participatifs où le contenu est fourni par les participants qui doivent tous, à un titre ou à un autre, apporter quelque chose au Barcamp.
En savoir plus : <http://fr.wikipedia.org/wiki/BarCamp>